

Département Saône et Loire – Canton de la Chapelle de Guinchay

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

REGISTRE DES DELIBERATIONS ET ARRETES
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2025

Délibération N° 2025.47

Objet : Logiciel de gestion des bâtiments communaux CC SCMB

Délibération N° 2025.48

Objet : Subvention 2025 Conseil Départemental 71

Délibération N° 2025.49

Objet : Attribution clé Acte

Le Maire,
Michèle DORIN



La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Séance du 10 décembre 2025

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 10
- présents à la séance : 10

Date de la convocation :

5 décembre 2025

Date d'affichage :
22 décembre 2025

Mise en ligne le
22 décembre 2025

Objet de la délibération :

**Logiciel de gestion bâtiments
communaux CC SCMB**

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles, JUGNET Julie, CACCIABUE Philippe, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, PRADES Sébastien,

Absent et excusé : BELICARD Antoine, SERRA Thierry

Membre démissionnaire : JENLINSKI-TISSION Charlène

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Le Maire informe l'assemblée municipale qu'un logiciel de gestion des bâtiments communaux est proposé via la Communauté de Communes Saint Cyr Mère Boitier qui souhaite que les conseils municipaux se prononcent sur son utilisation. Les coûts ne sont pas encore connus, dans l'attente du nombre de communes utilisatrices.

Après en avoir délibéré, compte tenu du peu de bâtiments que nous gérons, nous décidons à l'unanimité de ne pas avoir recours à ce logiciel.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

*Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**



*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le 22/12/2025
Et publié affiché ou notifié le 22/12/2025
Le Maire, Michèle DORIN*



DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 10
- présents à la séance : 10

Séance du 10 décembre 2025

Date de la convocation :

5 décembre 2025

Date d'affichage :
22 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le
22 décembre 2025

Objet de la délibération :

**Subvention Conseil
département 2025**

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles, JUGNET Julie, CACCIABUE Philippe, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, PRADES Sébastien,

Absent et excusé : BELICARD Antoine, SERRA Thierry

Membre démissionnaire : JENLINSKI-TISSION Charlène

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Le Maire informe l'assemblée municipale que dans le cadre de l'entretien et la réhabilitation de notre patrimoine, des devis ont été demandés pour la réfection de nos lavois.

De plus, nous souhaitons planter des arbres au city-stade et dans le terrain près de l'école.

Il nous faut ainsi déposer des dossiers avant le 31/12/2025 au Conseil Départemental 71 dans lesquels doit figurer une délibération autorisant la commune à déposer une demande de subvention.

Après avoir entendu l'énoncé des faits, nous décidons à l'unanimité de déposer auprès du Conseil Départemental 71 :

- une demande concernant l'entretien du patrimoine (lavoirs)
- une demande concernant la plantation d'arbres.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Michèle DORIN



La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET



Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le 22/12/2025
Et publié affiché ou notifié le 22/12/2025
Le Maire, Michèle DORIN



DÉPARTEMENT
Saône-et-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX**

Nombre de membres :
- afférents au Conseil : 11
- en exercice : 10
- présents à la séance : 10

Séance du 10 décembre 2025

Date de la convocation :

5 décembre 2025

Date d'affichage :
22 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à 20 heures, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame DORIN Michèle, Maire de la commune.

Mise en ligne le
22 décembre 2025

Objet de la délibération :

Attribution clé Acte

Présents : BAMET Alain, CLAUDEL Jean-Charles, JUGNET Julie, CACCIABUE Philippe, DAILLY Joëlle, JACQUET Vincent, PRADES Sébastien,

Absent et excusé : BELICARD Antoine, SERRA Thierry

Membre démissionnaire : JENLINSKI-TISSION Charlene

Mme JUGNET Julie est nommée secrétaire de séance.

Le Maire informe l'assemblée municipale que la clé actuelle pour la dématérialisation des actes n'est plus valide dans la mesure où elle était nominative (au nom de Madame Lacourtablaise, notre ancienne secrétaire de mairie).

Pour pouvoir reprendre la dématérialisation suspendue depuis le départ de Madame Lacourtablaise, nous devons commander une nouvelle clé.

Après avoir entendu l'énoncé des faits, nous décidons à l'unanimité :

- *L'achat d'une nouvelle clé au nom de Madame Beaudet pour reprendre la dématérialisation de nos actes*
- *La rédaction d'un arrêté nominatif*

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

*Et ont signé les membres présents.
Pour extrait conforme.*

**Le Maire,
Michèle DORIN**



**La Secrétaire de séance,
Julie JUGNET**



*Certifié exécutoire pour avoir été
Reçu en Préfecture de S & L à
Mâcon le 22/12/2025
Et publié affiché ou notifié le 22/12/2025
Le Maire, Michèle DORIN*

